

COMMUNE DE LEGNY

conseil municipal du 5 janvier 2010

Le cinq janvier deux mil dix à vingt heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame S. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame S.JOVILLARD, Messieurs M.VIEUX, J.PLASSE, O.MORIN, Mesdames V.CATALA, M.AIRault, Monsieur J.C.DELESTRA, Mesdames C.SIMPSON, L.DUPORT, Monsieur S.GROS.

Secrétaire de séance : aucun élu ne s'est désigné

Public présent (2 personnes) : Mesdames MASSINI et S. MAYNAND.

COMMISSION TOURISME

O.Morin : Au niveau de la CCPBO : mise en valeur de 4 circuits pédestres. Création d'une maison du savoir-faire artisanal dans le château de Rochebonne à Theizé.

S.Jovillard : Fait état des derniers éléments sur la Maison du Tourisme : l'Etat a refusé que la commune soit signataire de la convention d'investissement étant donné que la CCPBO est déjà signataire et représente les intérêts des 18 communes dont Légny. Par ailleurs, l'animation du site est confiée au pilotage de la CC d'Amplepuis-Thizy avec une 1^{ère} réunion avec les OT chargées de l'animation du point aux Ponts-Tarrets : à ce jour, l'ouverture serait programmée comme suit : avril/juin et sept/oct : vendredi, samedi et dimanche de 10 à 18h00, de nov à mars : vendredi, samedi et dimanche de 10 à 17h00 ou en ½ journée suivant les coûts, juillet et août : du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00. Il est demandé aux OT d'étudier au sein de leur budget de fonctionnement l'impact de cette ouverture.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Mr O. MORIN)

O.Morin rend compte du dernier conseil communautaire : renouvellement du contrat brigades vertes., le refus à la majorité des élus de la mise en place de la taxe additionnelle, l'évolution du dossier Maison du Tourisme et l'adhésion aux conventions du CNASS pour le personnel.
Prochain conseil le 11 février 2010 à LEGNY.

URBANISME (Mme C. SIMPSON) : réunion du 11/12/2009

Dépôt du PC de l'extension de la Halle, refus du PC de Mme GUYOT, de la maison du tourisme (aux motifs de nécessité intervention d'un architecte et absence de notice sécurité, incendie et accessibilité.

Ecole : subvention de l'école numérique rurale accordée. Une visite d'une école déjà équipée est programmée avec les enseignants afin de déterminer le choix définitif du matériel

Extension : Appel d'offre pour agrandissement de l'école jusqu'au 9 janvier 2010. Après plusieurs études et contacts avec des chauffagistes, l'ingénieur fluides, et devant l'impact budgétaire, le choix du mode de chauffage est porté sur un plancher chauffant électrique. Sachant que l'étude des sols ayant détecté la présence d'argiles, un surcoût de travaux est à intégrer au budget initial d'environ 8000 euros.

SYDER (Mme M. AIRAULT)

Rapport de l'année 2008. La consommation d'eau est en baisse par habitant compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés. Meilleure chloration des réservoirs. Programme de remplacement des branchements plomb encore existants toujours en cours au rythme de 63 branchements renouvelés par an. Lancement d'un schéma directeur de modélisation du réseau.

SAVA (Mr J.C. DELESTRA)

3 réunions avec le SAVA. Projet de tracé de raccordement de BILLY à l'étude. Une convention a été adressée aux propriétaires des parcelles traversées. De leurs réponses, sera ensuite arrêté le tracé définitif qui sera validé. Par ailleurs, Mr Gunther confirme que le chiffrage d'un raccordement au Pont Nizy, et des quelques maisons en contrebas après Mr Peillot est toujours en d'actualité. Selon le budget que cela représentera, le SAVA retiendra ou non l'éventualité de ces travaux.

VOIRIE ET BATIMENTS

J.Plasse : A reçu devis pour la salle des fêtes. Travaux au Clos ROBERT et à VARINA. Devis pour une épaveuse : 6000 € (pour faire fossés et couper haies) afin d'économiser les 2000 euros versés annuellement à une entreprise pour ce travail.

M.Vieux : rappelle l'augmentation du temps de travail de Mr P. SADOT (de 21H à 28H). Avec une intervention le lundi en hiver en cas d'intempéries, et les mardi, mercredi, jeudi, vendredi le reste de l'année.

Les brigades vertes vont intervenir à VARINA (4j).

SYDER (Mr M. VIEUX)

Augmentation du tarif de l'éclairage public.

DELIBERATIONS

Mme S. JOVILLARD, Maire, propose au conseil les délibérations suivantes :

- le nouveau plan communal de sauvegarde. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Seront mis en ligne sur le site internet de la commune les principaux éléments de ce plan.

- modification du taux de la TLE : le taux de la taxe locale d'équipement (initialement de 3%) est proposé d'évoluer à 5% afin de suivre l'évolution du coût des chantiers de réseaux, voirie. Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition. Ce taux sera fixe durant les 3 prochaines années à dater de la date de délibération.

- modification du PLU : pour modification de deux zonages aux Ponts-Tarrets (ZAV de la Gare et modification partielle de la Zone R4) et au bourg de Légnny (parcelle en face du parking). Procédure de modification adoptée à la majorité. Mme M. AIRAULT s'abstient sur ce dernier point.

Vendredi 8 janvier 2010 : vœux du Maire

- augmentation du temps de travail de Pierre Sadot de 21h00 à 28h00

- renouvellement de la convention avec la SPA au taux de 0,26 euros / habitant

- renouvellement de la convention avec la DDE au montant de 190,71 euros.

- indemnités du trésorier général Mr Piemontesi au montant de 332,89 euros

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Airault donne lecture d'un mail adressé au conseil par Mme Laurence Plasse : *Jusqu'à la lecture d'un autre site internet, je n'avais pas encore réalisé que l'on pouvait poser des questions pour le conseil municipal par le biais du site de Légnny. Et comme il semble y avoir quelques ambiguïtés, je souhaite poser la question suivante et avoir la réponse sur le prochain compte-rendu du conseil municipal : "Les habitants de Légnny sont-ils les bienvenus lors des conseils municipaux ? ". Je précise : les habitants soucieux de suivre le développement des affaires de la commune sans aucune arrière pensée.* La réponse apportée par le conseil est la suivante : les séances du conseil municipal sont publiques.

Prochain conseil le 2 février à 20H.

La séance est levée à 22h30.